

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 18 mai 1897.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son neuvième rapport.

Votre comité a examiné la pétition d'Alphonse Desjardins, président, et M. Perault, secrétaire-trésorier de la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Montréal et du Pacifique, demandant un acte aux fins de les constituer en corporation sous l'autorité du parlement fédéral, avec pouvoir de construire un pont sur l'Ottawa, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacun des pouvoirs demandés à l'exception du pouvoir de construire un pont sur la rivière Ottawa, dont il n'a été donné aucun avis.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir Oliver Mowat a présenté au Sénat un bill (J) intitulé : " Acte concernant la cour Suprême d'Ontario et les juges de cette cour."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.